

(1) Époux ou Père
Prénoms Fabien Léon Joseph
Nom (2) RAVASSOT

né (3) le 27 janvier 1975
à DUNKERQUE (Nord) heures

fils (4) de (5) Christian Roland
de (5) RAVASSOT
Evelyne Marie-Josiphe
SKOZKOWSKI

Extrait délivré conforme à l'**acte de naissance n°**

Mentions marginales (7)

L'officier de l'état civil
Sceau (6)

mariage célébré à BOURS (Hautes-Pyrénées)
le 08 août 2009
état déclaré (8) qu'il n'a pas été fait

à 14 heures 45
de contrat de mariage

Extrait délivré conforme à l'**acte de mariage n°**

Mentions marginales (7)

mariage déclaré peu jugement du TGI
Toulouse (65) le 11 juillet 2019
Bours le 14/01/2022

Le Maire,
Marc GARROCO

selon le cas « Époux ou Père » ou « Épouse ou Mère ».

de double nom de famille, ajouter « 1^{re} partie : 2^{de} partie : ». En outre, lorsque l'extrait est

à partir de l'acte de naissance, compléter le cas échéant l'indication du nom par : « suivant déclaration ».

« en date du... ».

selon le cas « Né » ou « Née ».

selon le cas « Fils » ou « Fille ».

(5) Prénoms et NOM des Parents.

(6) Ne pas compléter et signer lorsque les renseignements de l'état civil sont apposés à l'occasion du mariage.

(7) Inscrires sur l'acte postérieurement à l'établissement du présent extrait.

(8) Compléter ainsi la formule « qu'il n'a pas été fait de contrat de mariage » ou « qu'un contrat de mariage a été en date du... ».

reçu le... par Me..., notaire à... »

(1) Épouse ou Mère
Prénoms Elodie Fauny Valérie
Nom (2) LECLERCQ

née (3) le 04 mai 1977
à DUNKERQUE (Nord) heures

fille (4) de (5) Bernard Eugène
Fernand LECLERCQ
et de (5) Françoise Marie
GENET

Extrait délivré conforme à l'**acte de naissance n°**

le (6)

Mentions marginales (7)

L'officier de l'état civil
Sceau (6)

le 24 janvier 2018

L'officier de l'état civil

Sceau,

Le Maire,

Maire GARRICO



(1)

1^{er}

ENFANT

Extrait de l'acte de naissance n° 199

Le 4 février 2004

à 03 heures 10

est né(e) (2) Hélwen, Françoise, Evelyne
RAVISSOT

du sexe féminin

à Tarbes

(3)

reconnu(e) (4) le 5 novembre 2003 par
les père et mère à la mairie de
BARS (H.P.).

Délivré conforme aux registres, le

Mentions marginales (5)



22 janvier 2018

L'officier de l'état civil
SceauElodie BÉNARD
l.O.E.C. par délégation

Extrait de l'acte de décès n°

(6)

à

Délivré conforme aux registres, le

Mentions marginales (5)

L'officier de l'état civil
Sceau

(1) Indiquer la place de l'enfant dans la fratrie en tenant compte de sa date de naissance (PREMIER, DEUXIÈME, TROISIÈME...).

(2) Prénoms et NOM de famille tels qu'ils résultent de l'acte de naissance : compléter le cas échéant, l'indication du nom par : « suivant déclaration conjointe en date du... » et/ou « 1^{re} partie : ... 2^{de} partie : ... » en cas de double nom de famille.

(3) Dans l'hypothèse où la page relative à la mère n'a pu être renseignée (acte de naissance ou de mariage non détenu par une autorité française), la filiation

maternelle établie par désignation de la mère dans l'acte de naissance de l'enfant est indiquée dans l'extrait par : « de (Prénoms, NOM) née le... à... ».

(4) Préciser, s'il y a lieu, les date et lieu de la ou des reconnaissances et préciser, selon le cas : « par le père », « par la mère » ou « par les père et mère ».

(5) Inscrites sur l'acte postérieurement à l'établissement du présent extrait.

(6) Indiquer selon la situation « Décédé(e) le... », ou « Prénom, enfant sans vie, date et lieu de l'accouchement ». 13

2^e

ENFANT

Extrait de l'acte de naissance n° 1078

Le 18 juillet 2006

09 heures 20

à
est né(e) (2) Swan, Christian, Bernard
RAVISSOT

du sexe masculin à Tarbes
(Hautes-Pyrénées)

reconnu(e) (4) le 24 avril 2006 par les
père et mère à la mairie de
Bours (HP).

Délivré conforme aux registres, le 22 janvier 2018

Mentions marginales (5)



Extrait de l'acte de décès n°

(6)

à

Délivré conforme aux registres, le

Mentions marginales (5)

L'officier de l'état civil
Sceau

- (1) Indiquer la place de l'enfant dans la fratrie en tenant compte de sa date de naissance (PREMIER, DEUXIÈME, TROISIÈME...).
 (2) Prénoms et NOM de famille tels qu'ils résultent de l'acte de naissance : compléter le cas échéant, l'indication du nom par : « suivant déclaration conjointe en date du... » et/ou « 1^{re} partie : ... 2^{de} partie : ... » en cas de double nom de famille.
 (3) Dans l'hypothèse où la page relative à la mère n'a pu être renseignée (acte de naissance ou de mariage non détenu par une autorité française), la filiation maternelle établie par désignation de la mère dans l'acte de naissance de l'enfant est indiquée dans l'extrait par : « de (Prénoms, NOM) née le... à... ».

14

3^e

ENFANT

Extrait de l'acte de naissance n° 107

Le 10 août 2011

à 19 heures 15

est né(e) (2) Eden, Eloïdie, Hélwen
RAVISSOT

du sexe féminin à Tarbes
(Hautes-Pyrénées)

(3)

reconnu(e) (4)

Délivré conforme aux registres, le 22 janvier 2018

Mentions marginales (5)



Extrait de l'acte de décès n°

(6)

à

Délivré conforme aux registres, le

Mentions marginales (5)

L'officier de l'état civil
Sceau

- (4) Préciser, s'il y a lieu, les date et lieu de la ou des reconnaissances et préciser, selon le cas : « par le père », « par la mère » ou « par les père et mère ».
 (5) Inscrites sur l'acte postérieurement à l'établissement du présent extrait.

- (6) Indiquer selon la situation « Décédé(e) le... », ou « Prénom, enfant sans vie, date et lieu de l'accouchement ».

15